

République Française

Département de la Creuse

Communauté de Communes CIATE Bourgneuf – Royère de Vassivière

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/04/2017

## Communauté de communes de la CIATE – Bourgneuf - Royère

### DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 12 avril 2017 - Délibération n° 2017/056

#### **Objet : PROPOSITION DE COMMISSAIRES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CIID)**

L'an deux mille dix-sept, le 12 avril, à dix-huit heures trente, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes CIATE – Bourgneuf Royère de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à l'espace culturel Claude Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 7 avril 2017, qui lui a été adressée par M. le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

#### **Etaient présents :**

MM. PACAUD – JUILLET – CHAUSSECOURTE – SARTY – SIMON-CHAUTEMPS – MALPELET – JOUHAUD – CHAPUT – LALANDE – FASSOT – DESLOGES – SIMONET – AUBERT – GAUCHI – PARAYRE – DUGAY – ROYERE – MARTIN – CHAUSSADE – MEYER – TRUNDE – BRIGNOLI – BUSSIÈRE – RABETEAU – MEUNIER – DEPATUREAUX – TOUZET – LAINE – GRENOUILLET – CALOMINE – LAGRANGE – DERIEUX – LEHERICY – LABORDE – GAUDY – COUSSEIROUX – AUCOUTURIER – CONCHON – DOUMY – et Mmes BERNARD – LAURENT – SPRINGER – JOUANNETAUD – PIPIER – SUCHAUD – DESSEAUBE – HYLAIRES – DUMEYNIÉ – BATTUT – CHENEVEZ – DEFEMME – PATAUD – LAPORTE.

#### **Etaient excusés :**

MM. ESCOUBEYROU – RIGAUD – MAZIERE – MARTINEZ – PEROT – SCAFONE – PAMIES – GAILLARD et MMES POUGET-CHAUVAT – COLON – POITOU – NOUAILLE.

#### **Pouvoirs :**

M. RIGAUD a donné pouvoir à M. JOUHAUD – Mme CAPS a donné pouvoir à Mme JOUANNETAUD – Mme POUGET-CHAUVAT a donné pouvoir à M. CALOMINE – M. GAILLARD a donné pouvoir à Mme DEFEMME, Mme NOUAILLE a donné pouvoir à M. GAUDY.

#### **Suppléances :**

M. MALPELET représente M. ESCOUBEYROU – M. FASSOT représente M. GIRON – Mme DESSEAUBE représente Mme COLON – M. MEYER représente M. MARTINEZ – Mme CHENEVEZ représente M. PAMIES – M. DOUMY représente M. COUFFY.

Secrétaire de séance : M. Nicolas DERIEUX.

#### **Vote à scrutin public**

En exercice	Présents	Votants		
67	53	58		
Votes pour	Votes contre	Abstentions	Blanc	Nul
58	-	-	-	-

Vu le Code Général des Impôts et notamment l'article 1650 A,  
 Vu les articles 346 et 346 A de l'annexe III du Code Général des Impôts,  
 Vu l'arrêté préfectoral n° 2016-11-02-003, en date du 02.11.2016, portant statuts de la Communauté de Communes CIATE, Bourgneuf/Royère de Vassivière, conformément à l'article L5211-5-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2017/01/030 en date du 23 mars 2017 du Conseil communautaire de la Communauté de Communes CIATE, Bourgneuf/ Royère de Vassivière décidant de la création d'une CIID,

Vu les délibérations des communes proposant une liste de commissaires et leurs suppléants,

Considérant que la CIID est obligatoire dans les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre soumis au régime de la fiscalité professionnelle unique,

Considérant que les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition de ses Communes membres ;

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire :

- Décide de proposer la liste suivante au Directeur Départemental des finances publiques pour la constitution de la CIID :

<b>Commissaires titulaires proposés</b>	<b>Commissaires suppléants proposés</b>
<i>(nom, prénom et adresse)</i> <i>18 doivent être domiciliés sur le territoire communautaire et 2 en dehors)</i>	<i>(nom, prénom et adresse)</i> <i>18 doivent être domiciliés sur le territoire communautaire et 2 en dehors)</i>
LAGOEYTE Michel 3, route de Chavagnac 87 590 ST JUST LE MARTEL	LEYMARIE Martial 15, Chantaud 23150 ST MARTIAL LE MONT
CATY Pascale 12, Route d'Azat Châtenet 23250 JANAILLAT	LUMY Bernard Le Clou 23400 ST AMAND JARTOUDEIX
FERET Pierre Route de Guéret 23150 AHUN	DEFEMME née TOUNY Catherine 20 le Bourg 23480 ST MICHEL DE VEISSE
LUGUET Jean-Pierre 27, route de la Chaume 23400 BOURGANEUF	PATAUD Annick Chignat 23250 SOUBREBOST
AUVITY Maryse Villemonteil 23250 CHAVANAT	CHOPINAUD Sylvain 2, rue de la Mairie 23120 BANIZE
KERGUSTANT Bernard Larfouillère 23460 LE MONTEIL AU VICOMTE	DUBREUIL Patrick 6, Chemin des Buiges 23250 PONTARION
MEDOC Pierre 4, Villevaleix 23150 ST HILAIRE LA PLAINE	SARTOU Henri Chassagnoux 23460 ST MARTIN CHATEAU
DUPONT Delphine née DUBOIS Nedignat 23480 ARS	GIVERNAUD Pascal 1, Villatange 23250 JANAILLAT
FAURE Serge Moulin de Drouillas 23430 ST MARTIN STE CATHERINE	JUILLET Alain Route de Pierrefitte 23150 AHUN

DA SILVA ROUDIER Nathalie Le Bourg 23480 CHAMBERAUD	HARVEZ Nicole 9, La Régeasse 23400 BOURGANEUF
DEPAULIS Mireille née BESNIER Beauvais 23460 ST PIERRE BELLEVUE	GENESTE Marie-Louise née MICHAUD 21, La Chassagne 23150 ST HILAIRE LA PLAINE
GALLET Jean-Paul La Chaume 23400 ST PRIEST PALUS	MARTIN Éric Nédignat 23480 ARS
GOUMY Alain 4, Lascaux 23480 LE DONZEIL	PEYNE Jean-Louis Lélo 23480 CHAMBERAUD
BUSSIERE Jean-Claude Brigoux 23250 LA POUGE	CALVET Eugénie – née LOPES Grand Janon 23460 ST PIERRE BELLEVUE
RABETEAU Raymond Vauveix 23460 ROYERE DE VASSIVIERE	TROUSSET Patrick Les Merles 23400 ST PRIEST PALUS
COLON Isabelle née ARTHUR Le Mas Neuf 23250 LA CHAPELLE ST MARTIAL	DURANTON Dominique 9 Pleine Faye 23480 LE DONZEIL
CHABRIER André 18, Vilette 23400 MASBARAUD MERIGNAT	BATTUT Michèle Beaubier 23460 ROYERE DE VASSIVIERE
BORD Ludovic Fontloup 23400 MONTBOUCHER	DESSEAUVE Nadine née SABOURIN La Cour 23250 LA CHAPELLE ST MARTIAL
<b>Hors territoire</b>	
DURAND Christophe 6, Le Bourg 23210 AUGERES	COULOT Nicole née CLAUTRIER 9, rue de la Nanne 92120 MONTROUGE
CHAUSSELAT Jacques 33, Route de Tulles 23500 FELLETIN	LEGER Patrick Villameillas 23000 STE FEYRE

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,  
Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Sylvain GAUDY.

